



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Comité Syndical N°01/03/2023

Nombre de membres : 10
Présents : 09
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Séance du Comité Syndical
Le 09 mars 2023
à Montbonnot-Saint-Martin

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni publiquement en session ordinaire dans la salle de réception de la Mairie de MONTBONNOT, sous la Présidence de M. Gilles FARRUGIA, Président,

Date de la convocation : 02 mars 2023

Date d'affichage : 13 mars 2023

Titulaires Présents : M. FARRUGIA,
Mmes BESSON, FLAMAND,
MM. BONNET, FEROTIN,
MM. DEGRANGE, DELPONT, OLLEON

Pouvoir : M DURET à Mme BESSON

La séance est ouverte, Monsieur Dominique BONNET est nommé Secrétaire de séance :

OBJET : DÉBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 5211-36,

Considérant que dans les établissements publics de coopération intercommunale qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu à l'assemblée sur les orientations générales du budget.

Moment important dans l'élaboration du budget du syndicat, le rapport d'orientation budgétaire doit permettre au comité syndical, conformément à l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), de débattre sur les grandes orientations et hypothèses qui sous-tendent la construction du budget pour l'exercice à venir.

Le Comité syndical indique qu'un débat d'orientation budgétaire pour l'année 2023 a eu lieu ce 09 mars 2023 pour le budget primitif M14 (général).

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Montbonnot-Saint-Martin, le 09 mars 2023

LE PRESIDENT.

Gilles FARRUGIA

